

**RAPPORT DE L'ATELIER PREPARATOIRE DE
RIO+20 POUR LES FEMMES AU TCHAD**



Avec l'Appui Financier de :

GIZ



Mars 2012

Sommaire

A. INTRODUCTION	4
I. Cérémonie d'ouverture	4
II. Introduction des activités participants	5
II.1 INADES	5
II.2 AEN	5
II.3 CELIAF	6
II.4 Africa Femme Performante	6
II.5 ACCRA	6
II.6 AFPAT	6
III. Présentation thématique	7
III.1 Présentation sur la condition de la femme urbaine et rurale	7
III.1.1 Condition de la femme Tchadienne urbaine.....	7
III.1.2 Les femmes rurales	8
III.2 Présentation Ri+20 : une perspective africaine	9
III.2.1 Historique.....	9
III.2.2 Les objectifs de Rio+ 20 sont.....	10
III.2.3 Progrès et lacunes pour RIO+20	10
III.2.4 La préparation de Rio + 20.....	11
III.3 Présentation de la FNUAP présentation sur les instruments juridiques sur les droits des femmes tchadiennes	11
III.3.1 coup d'œil sur les législations nationales.....	11
IV. Débat	13
IV.1 Questions réponses	13
V. Travail de groupe sur la déclaration	14
B. CONCLUSION	15
C. ANNEXES	16
1. Déclaration	17
2. Liste de participants	19
3. Programme	20
4. Discours d'ouverture	21

A. INTRODUCTION

Suite à la première Conférence sur le Développement Durable En 1992 à Rio de Janeiro, les Etats du monde ont défini les principes du développement durable et la protection de l'environnement dont les trois (3) Conventions de Rio ; la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la Désertification (CNUD). En juin prochain, il y aura la Conférence mondiale sur le développement durable appelée Rio+20 à Rio de Janeiro.

Comme les négociations internationales sont suivies par les groupes majeurs, le groupe des femmes par l'organisation des Femmes de l'Europe pour un Future Commun (WECF) avec le soutien de la GIZ soutien les femmes des pays arabes et des pays en voix de développement parlant français afin de donner leur position sur le développement durable.

Dans ce cadre, l'Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad (AFPAT) a bénéficié du soutien. AFPAT a organisé un atelier le 26 mars 2012 à l'Institut Français de N'Djamena sur « la préparation de Rio+20 pour les Femmes au Tchad ». Le but de cet atelier était de préparer une déclaration de position des femmes sur le développement durable afin de le présenter au comité des femmes sur la préparation de Rio+20. Cet atelier a permis aussi de créer un dialogue entre les femmes de la société civile, celles des institutions internationales et des ONG à la réalisation des politiques du développement durable. Les résultats de l'atelier seront partagés avec les femmes du réseau et à la Conférence Internationale du développement durable (Rio+20) à Rio de Janeiro.

I. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a marquée par un discours de la coordinatrice de l'Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad (AFPAT) Madame Hindou Oumarou Ibrahim. Dans son discours d'ouverture elle a mentionné l'importance de la participation des femmes à tous les niveaux des décisions et de négociations. La totalité de son discours et dans le document en Annexe.



II. Introduction des activités participants

Plusieurs associations des femmes et des ONG travaillant sur le développement et l'environnement étaient présentes à l'atelier. Chacun a expliqué rapidement ces activités afin de créer une ambiance de partage entre les participants.

II.1 INADES

INADES, est une organisation qui s'occupe de la formation des adultes ruraux depuis 1978 au Tchad. L'organisation travaille sur la formation du monde rural dans les différents secteurs du développement. Elle Travail aussi dans le domaine de l'analyse des contextes ; la filière de karité, la filière bovine, la gestion des ressources naturelles et la plaidoyer aussi sur les droits fonciers, droits à l'éducation, droits de homme en général. Organise des Séminaires de formation et de sensibilisation etc.

II.2 AEN

L'AEN est une association des éleveurs nomades qui travail sur la défense des éleveurs et leur développement.

II.3 CELIAF

CELIAF est une Cellule de liaison qui s'engage sur la sensibilisation et la formation des femmes. La division environnement est créée cette année seulement et les femmes ne maîtrisent pas bien ce domaine pour temps c'est la femme qui subit plus les impacts du changement climatique et elle n'est pas impliquée dans les négociations. En plus, avec les problèmes d'énergie cette dernière décennie au Tchad, les femmes doivent se réveiller dans le domaine de l'environnement.

II.4 Africa Femme Performante

Africa Femme Performante est une organisation jeune, créée au Tchad le 19 novembre 2011. L'organisation mère se trouve à Washington. Elle regroupe les femmes noires. Elle développe et valorise les talents des femmes noires. Il y a des coordinations nationales dans beaucoup des pays africains. Elle a déjà organisé une formation pour les femmes cheffes d'entreprise et/ou porteuses des projets et les femmes paysannes.

II.5 ACCRA

C'est une ONG Italienne qui travaille dans le développement du monde rural. Elle fait des activités sur l'éducation de base, alphabétisation, gestion des ressources naturelles, décentralisation, eau et assainissement etc. Elle aide aussi l'intégration des réfugiées dans l'Est du Tchad et à un projet de recherche sur le Tchad et le Cameroun.

II.6 AFPAT

AFPAT qui est créée en 1999 est une association des femmes peules autochtones du Tchad qui travaille sur deux programmes dont les droits de l'homme, droits des peuples autochtones et l'environnement sur les trois (3) Conventions de Rio. AFPAT fait des activités sur l'amélioration des conditions de vie des femmes et des communautés Mbororo en générale par les activités génératrices de revenus etc. AFPAT a fait plusieurs activités sur les droits de l'homme, le droit au foncier, les connaissances traditionnelles, le changement climatique, la gestion de l'environnement etc.

III. Présentation thématique

Une part des activités de la journée était basée sur les présentations thématiques qui ont permis aux participants d'être imprégné des activités au tour de la préparation de Rio+20.

III.1 Présentation sur la condition de la femme urbaine et rurale

III.1.1 Condition de la femme Tchadienne urbaine

La femme urbaine, que sa soit dans le lieu du travail ou à la maison, elle n'est pas épargnée des problèmes de discrimination. Le cas du Tchad reste encore un long chemin à parcourir pour valoir ses droits. Le matin c'est elle qui doit préparer et servir tout les membre de la famille et faire le ménage avant de partir au travail.

Dans le cadre du travail, même si la femme a le même diplôme que l'homme, celui-ci a le meilleur post de responsabilité. Les femmes sont marginalisées et même oubliées dans certain poste. En environnement, tout le monde donne des exemples sur l'impacte de la dégradation de ressources naturelles en évoquant les femmes, mais dans les 22 postes des délégations du Ministère de l'environnement, il y a juste une seule femme qui est Directrice Technique. Pour temps les femmes luttent beaucoup pour se faire accepter. A la CENAFET de cette année, il y a eu beaucoup des débats pour améliorer la situation de la femme.



Le problème de l'énergie devient un grand fardeau pour les femmes dit à la décision « interdiction de couper les bois ». C'est toujours la femme qui entasse tout car c'est elle qui fait la cuisine et l'argent donner par le chef de la famille pour la nourriture ne suffit pas pour acheter tout, de fois il faut choisir entre le bois de chauffe et la nourriture. Les femmes comprennent la protection de l'environnement mais elles n'ont jamais eu la chance de participer à des négociations sur l'environnement. Actuellement, il y a la prise de conscience des femmes dans le social, ce qui fait qu'il y a beaucoup des femmes qui s'adhèrent dans les associations féminines pour répondre aux problèmes auxquels elles sont affrontées.

A titre d'exemple, au Ministère de l'élevage, la première femme est entrée en 1982, il a fallu 20 ans pour avoir une seule femme dans le poste de responsabilité : Directrice Adjointe. Alors les femmes se sont organisées en une commission pour défendre leurs droits dans le Ministère. Il a fallu encore 3 autres années après pour avoir une deuxième femme responsabilisée comme directrice adjointe encore. Pour temps, il y a même des femmes éduquées à très haut niveau jusqu'à Doctorat dans différents domaines dans ce Ministère. Pour tend, Le Chef de l'Etat avait promis 30% de quota pour des femmes dans les postes de responsabilité. Mais rien n'est respecté.

III.1.2 Les femmes rurales

On peut dire que la femme rurale est oubliée dans elle même. Sur les papiers, les femmes rurales sont inscrites, mais en pratique rien est fait pour la mise en œuvre. La situation d'accès à l'eau et à l'énergie est un grand problème pour celle-ci avec la sécheresse du aux changements climatiques. La femme urbain sa va mieux encore par rapport à la femme rurale qui a une vie très difficile. De fois même les femmes urbaines deviennent un obstacle pour le développement des femmes rurales en utilisant les besoins de ces dernières pour leur propre intérêt. Au Tchad, nous avons les femmes à l'Assemblée Nationale, au gouvernement, à la présidence, mais elles ne défendent pas la cause de leurs sœurs effectivement. Elles oublient même le soutien qu'elles ont eu lors de leurs élections. Les femmes rurales sont oubliées dans les domaines politiques et sociaux. En un mot elles sont marginalisées.

Les femmes rurales sont alphabètes. Ce qui fait pour la plus d'entre elle, qui sont organisées en coopération ou en association ont les postes clés tenus par les hommes, la présidence, le secrétariat général etc. alors ces hommes font des choses dans leur intérêt que celui des femmes.

Même en ville où soit dans le monde du travail, les hommes ne laissent pas les femmes prendre la poste de responsabilité.

Un autre exemple concret sur le blocage du code de la famille qui est toujours mal interprété par le homme pour ne pas permettre l'avancement. Ils disent que adopter ce code, c'est donné plus de chance à la femme, alors ce n'est pas possible de l'adopter. Au Mali il y avait eu l'engagement du président qui a renvoyé le code de la famille au parlement pour réconcilier les religieux, le traditionnelles et le code de la famille. Finalement c'est adopté. Pourquoi ne pas faire la même démarche.

III.2 Présentation Ri+20 : une perspective africaine

III.2.1 Historique

30 ans après la Conférence internationale de Stockholm sur l'environnement en 1972 ; 20 ans après le Sommet de la terre à Rio en 1992 où les Etats ont adopté, la déclaration de Rio, l'agenda 21 la Convention sur la Diversité Biologique, les Principes des forêts et la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique ; 10 ans après le Sommet mondial du développement durable à Johannesburg en 2002, Rio+20 d'où la déclaration de Johannesburg ; L'Assemblée Générale des Nations Unies a convoquée une conférence internationale "Rio + 20", par la résolution A/RES/64/236 en 2009, pour la décision d'organiser une autre conférence sur le développement durable, Rio+20 qui se tiendra à Rio au Brésil du 4 au 6 juin 2012.



III.2.2 Les objectifs de Rio+20 sont

- Garantir le renouvellement des engagements politiques pour le développement durable,
- Evaluer les progrès vers les objectifs accordés au niveau international sur le développement durable et relever des défis nouveaux et émergents.

Le sommet mettra l'accent sur deux thèmes spécifiques :

- Une économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et du développement durable,
- Une structure institutionnelle qui favorise le développement durable.
 - renouvellement des engagements politique sur le développement durable
 - nouveaux défis émergeant
 - économie verte
 - cadre institutionnel pour le développement durable.

III.2.3 Progrès et lacunes pour RIO+20

Le progrès de la conférence de la CSD est la constitution des 9 Groupes Majeurs de la société civile (les Femmes, les Peuples Autochtones, les ONG, les Syndicats, les Autorités locales, Science et Technologie, les Paysans, les Jeunes et Affaire et Industrie). L'approche transversale et intégrée et différents activités. L'évaluation de la mise en œuvre de ces approches. Nous avons comme lacunes également, le manque de mobilisation des toutes les couches Scientifiques de la société civile SC.

L'économie verte en Afrique est-il dans le contexte environnemental ou l'éradication de la pauvreté? Ce quoi l'économie verte pour l'Afrique? Ce que nous voulons : promouvoir des investissements, Atteindre les objectifs du millénaire, lutter contre la pauvreté dans le cadre de la capacité de charge des écosystèmes, Développer des approches concrètes à partir des différents secteurs Et prendre en compte la diversité.

Cadre institutionnel, nous voulons d'abord l'amélioration de cadre institutionnelle, International, Régional et National. Les stratégies nationales de développement durable. Lier la gouvernance internationale directement à la gouvernance nationale

III.2.4 La préparation de Rio + 20

Un comité préparatoire ou Conseil national du développement durable est créée. Le développement durable « main streaming » doit être une priorité du processus de préparation, les grands groupes de la Société Civile, Communauté scientifique, Collectivités locales et peuples autochtones, Communauté économique etc.

III.3 Présentation de la FNUAP présentation sur les instruments juridiques sur les droits des femmes tchadiennes.

III.3.1 coup d'œil sur les législations nationales

Il y a un document sur les législations nationales protégeant les droits des femmes au Tchad appui par les systèmes des Nations Unies en 2009. Ce document rassemble presque toutes les législations sur les droits des femmes au Tchad. Mais, l'environnement tchadien n'est pas favorable pour les droits de la femme. Soit y a pas des textes soit les textes sont contradictoires. Nous sommes au Tchad est on applique le code civile de 1958 de la France. Même si parfois on a les textes, ces textes ne sont pas appliqués par les législations ou les décrets d'application. Alors, est ce que ces textes sont connus par les publiques et même par les administrateurs charger de les mètres en œuvre ? Est ce que les chargées des droits, les femmes elles – même revendiquent leurs droit ?

En partant de la déclaration universelle des Nations Unies sur les Droits Humains, le Tchad a signé plusieurs d'autres instruments des Nations Unies et des Conventions sur les droits qu'il doit respecter. Dans le contexte de cet atelier, nous parlons de l'égalité de sexe ou de chance qui est la question de droit. Par exemple le droit d'aller à l'école, droit à la sante, Le droit de choisir son mari, le droit d'espacer les naissances, le droit à la vie etc. bref, c'est le droit de bénéficier à même titre que le garçon. C'est le droit de décider soit même pour son développement. La situation est dans beaucoup des pays. Dans la constitution de 1996 est révisée en 2005, il est clairement énoncé, « les tchadiens de deux sexes ont les droits égaux ». Mais est ce que cette constitution est appliquée. Que ce qui est fait au niveau du gouvernement pour son application ? Sa mise en œuvre est il appliquée ?

Dans le code pénal les textes sont confus, on dit le mariage consommée avant 16ans c'est comme une viole. Un autre texte de 1958 dit 15ans,

alors il faut croire au quel ? Une fille mariée à 13 ans est violée doublement. Mariage forcé et non respect de la maturité.

Le code de travail, est ce qu'il marche comme « diplôme égale à même salaire ? » c'est pas tout a fait pour les femmes. La femme est harcelée dévalorisée pour avoir un poste. Il faut une contre partie pour avoir le travail. Il n'y a pas des dispositions dans l'appareil judiciaire. On dit que ici c'est le système patriarcal alors c'est l'homme qui ne décide de tout, ce pas la femme.

Nous sommes en 2012 mais le code de la famille est dans le tiroir depuis 2000, rien n'a été fait pour l'avancement. Les gens disent que ce code autorise 4 maris à la femme, alors ce code est contre certaines religions et cultures. Mais non, c'est un code de la femme et la famille, qui régit la naissance, la vie des personnes et de la famille. Ce code c'est juste pour remplacer le code Français de 1958 utilisé au Tchad.



La loi sur la santé de la reproduction qui implique la mutilation génitale féminine, la reproduction qui est une loi très importante pour la vie de la femme, mais, il n'y a pas un degré d'application ou des dispositions pour cette loi. Il n'y a pas des mesures en cas de viole. Pour la plupart des femmes violées, ni elles, ni leurs familles ne revendiquent la punition du

responsable juste par pudeur ou par ignorance. Nous sommes l'héritage d'une culture et d'une société où c'est compliqué de revendiquer les droits des femmes. C'est nous qui faisons en sorte que certains de nos droits soient violés. Il faut plus de sensibilisation pour que la femme soit respectée comme l'homme.

Le premier responsable c'est le gouvernement. Il nous faut une bonne politique nationale sur le genre, une politique transversale avec des textes d'application sur toutes les situations, santé, travail, éducation etc. appui par quelques associations pour la mise en œuvre.

IV. Débat

IV.1 Questions réponses

Il y a eu plusieurs questions de compréhensions et des commentaires sur Rio+20, l'économie verte, les droits des femmes, la participation des femmes dans les négociations, la prise en compte des femmes comme partenaire directe dans la protection de l'environnement, le rôle du FNUAP, etc. entre autre :

Des informations sur le réseau des femmes pour la préparation de Rio+20 sont données. Le cri d'alarme sur le Lac Tchad est dû au changement climatique. Les gaz à effet de serre ont impacté plus chez nous que chez les gens qui sont à l'origine de la pollution de la planète. La coupe abusive des bois la déforestation fait aussi une cause que nous sommes impactés. Le fait que nous avons beaucoup d'élevage intensif et pas assez d'assurances des pâturages alors on ne peut pas bien gérer les ressources naturelles. Il nous faut des mares artificielles. Il faut une conscientisation des éleveurs.

Il y a un niveau plus restreint et un autre très important d'ordre international. Nous, nous n'avons pas des moyens de nous adapter au changement climatique, mais les causeurs de ce changement qui viennent des pays industrialisés qui peuvent faire face à ces impacts doivent payer pour nous. Ils ont plus des ressources. Il faut qu'on arrive à définir des stratégies claires d'adaptation avec les ressources financières de ces pays du Nord. Nos pays doivent adapter une négociation fiable au niveau international qui implique différents secteurs. Nous avons aussi besoin du développement alors on a besoin de l'énergie, de financement. Il faut donner plus de parole au peuple. Il faut que la société civile rencontre les parlementaires et discuter avec eux sur tous ces sujets. Beaucoup des gens ne comprennent pas le

changement climatique ni leur cause juste vit les conséquences. Même certain politique ne comprennent pas ce sujet. La jeuneuse qui va nous représenter demain doit être sensibilisé pour mieux comprendre l'importance.

Le FUNIAP, dans son mandat a une séance de travail avec les organisations de la société civile dans son domaines d'intervention qui est : la santé de la production, la mortalité infantine qui est un grand défis avec 800 cas avant on est monté à 1200 cas, Collecte de données, droits des jeunes et droits des femmes, renforcement des capacités des associations etc. Mais comme tout le système des Nations Unies, le FUNIAP aussi a un appuie financier pour le gouvernement. Il vient de finir son 5ème programme et est au 6ème programme pour l'application des textes juridiques sur les droits des femmes. Il fait des appuies techniques aux ministères, des conseils, des formations, financement des consultants etc. en plus de ces engagements par les uns et les autres, il faut une organisation forte de la société civile qui à la capacité technique à œuvrer sur les droits des femmes pour les défendre. Il faut une sensibilisation au prêt de tout le monde, hommes et femmes.

V. Travail de groupe sur la déclaration

Après des présentations thématiques, il y a eu un travail sur la déclaration par les femmes et les ONG présentes basée sur les discussions et les présentations, écrit et adoptée par les participantes. La déclaration finale se trouve dans l'annexe de ce rapport.



B. CONCLUSION

L'atelier sur la préparation de Rio+20 pour les femmes au Tchad a été d'une importance cruciale pour tous les participants. Plusieurs sujets sont discutés entre autre, les problèmes des droits des femmes urbaines et rurales, les trois conventions de Rio et le développement durable pour Rio+20, les législations nationales et internationales sur les droits des femmes etc.

Après un débat, les participants ont remarqués que : le manque d'implication des femmes dans les négociations nationales et internationales sur l'environnement et le développement durable n'aide pas l'avancement des droits des femmes. Le manque de textes d'applications des lois existantes sur les droits des femmes doit être revu pour la prise en compte de la femme dans le domaine du développement durable et surtout Rio+20. Le code de la famille qui est un texte juridique pour la femme et la famille doit être sortie du tiroir pour une nouvelle négociation et adoption a la place du code français de 1958 utilisé au Tchad. La déclaration adoptée a cet atelier doit être partagée avec le réseau des femmes pour la préparation de Rio+20, les décideurs politiques, les Institutions Internationales, les ONG et les parlements pour une prise en compte des femmes et de la société civile en générale dans les futures négociations, Rio+20 et les trois Conventions de Rio.



C. ANNEXES

1. Déclaration

Déclaration des femmes tchadiennes pour Rio+20

Nous, délégués des organisations de la société civile et des organisations des femmes réunis le 26 mars 2012 à l'Institut Français de N'Djamena pour la préparation de Rio+20,

Conscients de l'énorme besoin des femmes en renforcement des capacités, notamment un cadre pour une plus grande implication des femmes des différents secteurs dans les négociations des 3 Conventions de Rio (Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, Convention sur la Diversité Biologique, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification) ;

Reconnaissant que la forte contribution des acteurs non étatiques particulièrement des femmes aux processus et résultats des réunions et sommets internationaux sur l'environnement et le développement durable, est capitale pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi – évaluation à tous les niveaux de ces résultats;

Réaffirmant notre volonté commune de tenir compte du déficit d'informations disponibles et accessibles à toutes les femmes urbaines et rurales du Tchad face aux changements climatiques;

Reconnaissant que les principes, les accords et les engagements énoncés dans les législations Internationales et Nationales sur les femmes, la Déclaration de Rio, l'Agenda 21 et le Plan d'action et de mise en œuvre de Johannesburg, qu'il faudra renforcer leur application au niveau national avant la Conférence des parties (COP18) de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) ;

Reconnaissant que les engagements énoncés dans le Plan d'Action de Bali, lors des réunions internationales sur les changements climatiques notamment Cancun, Copenhague et Durban, doivent être renforcés lors de la prochaine Conférence Rio+20 ;

Réaffirmant notre engagement à œuvrer au succès de la Conférence Rio +20 et à favoriser le développement durable en mettant l'accent sur l'éradication de la pauvreté, la justice climatique et sociale, la démocratie et la gouvernance environnementale sur l'accès au foncier, à l'eau potable, à un logement sain, aux services sociaux de base et de manière générale au bien-être de la femme tchadienne;

Affirmant que le droit des femmes et de la population tchadienne en générale au développement implique:

- la reconnaissance du droit des femmes à sortir de la pauvreté,
- l'élimination des conditions qui génèrent l'inégalité et l'exclusion sociale,
- l'exercice des droits en harmonie avec la nature,

- le respect des droits, des croyances et des cultures des populations urbaines et rurales, selon les instruments pertinents dont l'article 14 de la Constitution tchadienne de 2005 et la Déclaration Universelle des Droits Humains.

Confirmant notre volonté commune à œuvrer pour une synergie des trois principales conventions de Rio de manière à assurer l'intégration et la complémentarité des trois piliers du développement durable à savoir : économique, sociale et environnementale;

Tenant compte des expériences incontournables de la société civile en générale et des organisations féminines tchadiennes en particulier sur les effets du changement climatique;

Nous Recommandons

1. Que les actions de l'économie verte n'augmentent pas les inégalités sociales et que les revenus générés par l'investissement au Tchad contribuent de manière significative à la réduction de la pauvreté comme exigée par les mécanismes Accès et Partage des Avantages (APA) de la Convention sur la Diversité Biologique.
2. Que les cadres de mise en œuvre des conventions internationales, autres Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AMEs) et le Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) intègrent les principes de la Démocratie, la Gouvernance et la Justice environnementales telles que élaborées par le PNUD dans ses lignes directrices afin que tous les citoyens tchadiens puissent s'investir directement à tous les niveaux de prise de responsabilités.
3. Que les fonds climat soient logés au sein des banques africaines (BAD et BDEAC) et soient accessibles à toutes les organisations de la société civile tchadienne.
4. Que le UNFPA et les autres institutions du système des Nations Unies s'investissent pour le renforcement des capacités des organisations féminines dans le domaine du développement durable.
5. Que le Gouvernement, le UNFPA, le Réseau des Femmes pour la Préparation de Rio+20 et Post Rio et d'autres partenaires au développement prennent leur disposition pour une implication massive des femmes, dans les futures négociations des 3 Conventions de Rio.
6. Que l'accès à l'information sur l'environnement soit disponible et accessibles a tous les tchadiens des deux sexes.

Fait à N'Djamena le 26 mars 2012

2. Liste de participants

No	Noms & Prénoms	Organisations	Contacts
1	Rimgoto Kara	INADES	66285038 rimgotokara@yahoo.fr
2	Solange Padja	CELIAF	66232180 solange.padja@yahoo.fr
3	Bozabe Rebecca	AFP	66299965
4	Adjoudji Gueme	AFP	66281680 adjougueme@yahoo.fr
5	Motteri Federica	ACCRA	66186308 federicamotteri@accra.it
6	Mahamat Saleh Abdel-Azize	AFPAT	66254407
7	Didja Tchari Djibrillah	AFPAT/Région	66423048
8	Ibrahim Oumarou	AFPAT	66248882
9	Boukar Ousmane	AFPAT	66536335
10	Mahamat Tahir Haggar	AEN	63381414
11	Maryamou Oumar	AFPAT/Région	
12	Haoua Dali Yerima	MF	66275360
13	Abdoulaye Timane	Chercheur	66257233 gueme.haine@yahoo.fr
14	Mme Nicole	FNUAP	66295064
15	Hindou Oumarou Ibrahim	AFPAT	66292519 hindououmar@gmail.com

3. Programme

SESSION I: Ouverture officielle Président de Session-AFPAT		
08h30 -9h30	Arrivée des participants	Institut Français
	Arrivée des invités	Institut Français
	Mot de bienvenue	Coordinatrice de l'AFPAT
	Mot la représentante de FNUAP	FNUAP
	Mot d'ouverture	AFPAT
09h30 - 10h00	Pause café	
SESSION II: Présentations condition de la femme au Tchad		
10h00 - 10h30	Présentation de condition de la femme urbaine et rurale au Tchad	CELIAF
10h30 - 11h00	Présentation sur les 3 conventions de Rio et Rio+20	AFPAT
11h00 - 11h30	Présentation sur les conditions du développement de la femme tchadienne	CELIAF et AFP
11h30 - 12h00	Présentation sur les instruments juridique sur les droits de la femme	FNUAP
12h00 - 12h40	Questions réponses	Modérateur
12h40 - 14h00	Pause Déjeuner	
SESSION III: - Proposition des modules		
14h00 - 15h30	Groupe de travail sur la déclaration ou communiquée de fin	Participants
15h30 - 16.30	Restitutions du travail et adoption	Rapporteur
17h00	Clôture	

4. Discours d'ouverture

Discours d'ouverture de Mme Hindou Oumarou Ibrahim, Coordinatrice de l'AFPAT

Mme la représentante de la FNUAP au Tchad,

Honorables invités,

Chères Femmes,

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant vous au nom de l'Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad, en abrégé AFPAT.

Permettez-moi tout d'abord de vous exposer les principales raisons qui ont motivé le lancement de cette journée sur la préparation de Rio+20 pour les femmes de la société civile au Tchad.

Suite à la première Conférence sur le Développement Durable En 1992 à Rio de Janeiro où les Etats du monde ont défini les principes du développement durable et la protection de l'environnement dont les 3 Conventions de Rio Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la Désertification (CNUD), en juin prochain, c'est à dire 20 ans après la première conférence, il y aura la Conférence mondiale sur le développement durable appelée Rio+20.

Comme nous savons tous, les négociations internationales sur ces Conventions ont une allure de politique des intérêts très compliquée. Est nous sommes d'accord que, la plus part des femmes urbaines ou rurales, c'est elles s'occupent de la vie quotidienne de leur foyer, ce qui fait qu'elles utilisent en permanence les ressources tel que l'eau, l'énergie etc. pour leurs activités ménagères, ce qui fait qu'elles sont les plus impactées de problèmes de l'environnement.

Pourtant, le rôle que ces femmes jouent dans la lutte contre le changement climatique et la désertification, est déterminant pour la protection de l'environnement, mais, celles-ci participent rarement aux négociations internationales pour se faire valoir.

Honorables invités, Mesdames, Messieurs

Le temps est donc venu de nous inspirer sérieusement de notre savoir-faire pour mieux préparer les femmes à faire face à ces différentes menaces environnementales. Dans ce contexte, cet atelier nous permettra de bien faire valoir nos efforts consentis pour préparer les prochaines négociations dont Rio+20, les Conférences des Parties de la CDB et CCNUCC pour que la déconnexion actuelle des informations, le manque de communication et de transfert ne deviennent plus un déficit pour nous.

Pour conclure, je voudrais au nom de l'AFPAT, réitérer mes remerciements au Réseau des Femmes pour la Préparation de Rio+20 pour son appui financier. Ces remerciements vont aussi à l'ensemble des organisations qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cet atelier.

Je vous souhaite un très bon travail.
A tous un grand merci !